



Ils s'expriment

Groupe Montpellier, territoires pluriels
Abdi El Kandoussi, président du groupe

Logique et politique

31 janvier 2019 - Conseil de Métropole

1^{er} affaire budgétaire présentée : le programme pluriannuel d'investissement, soit 1,3 milliard d'euros (comprenant l'extension de la ligne 1, le lancement de la ligne 5, l'extension de la station d'épuration) à réaliser dans les années à venir. Adoptée à l'unanimité des exprimés (deux absentions dont zéro maire).

2^e affaire : l'adoption du budget primitif 2019. Caractéristiques de ce budget : maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 1,5 %), augmentation des dépenses d'équipement (+ 8 %, extension de la ligne 1, lancement de la ligne 5 et extension de la station d'épuration), maîtrise de l'endettement de la Métropole (il est inférieur à son niveau de début de mandat), taux de fiscalité locale (ménages et entreprises) inchangés, maintien du bouclier social.

Une opération est longuement discutée et critiquée. Une subvention de 10 millions d'euros pour la construction du stade Louis Nicollin jugée nécessaire pour montrer l'engagement de la Métropole.

Le vote n'est pas le même : 59 voix pour, 8 abstentions (dont celle de 3 maires), 22 voix contre (dont celles de 8 maires, dont celles de 6 ex vice-présidents).

Que certains s'abstiennent parce que les aspects positifs et les aspects négatifs s'équilibrent est une décision parfaitement compréhensible. Que d'autres votent contre, alors que les décisions proposées coïncident avec les volontés affichées par la totalité des maires et concernent leur commune, est une décision qui interroge.

L'essentiel est de préparer l'avenir de la Métropole tout en préservant le pouvoir d'achat de ses habitants, ce à quoi s'engage ce budget.

Max Levita, vice-président de la Métropole en charge des finances

Groupe de coopération métropolitaine

Budget 2019

Pour la première fois de l'histoire de la Métropole, 12 communes⁽¹⁾ (soit 40 % des 31 qui la composent), et 1/3 des conseillers métropolitains n'ont pas voté le budget primitif. Les charges de fonctionnement et en particulier le personnel (2 133 agents) continuent à croître (+4 %). L'évolution des champs de compétences et la mutualisation n'ont pas apporté les résultats escomptés. Des investissements sont programmés à la hausse (+8 %), mais certains n'ont jamais été discutés et encore moins actés par le conseil, à l'image du nouveau stade, et du devenir du stade actuel. Ce budget affiche de nombreuses opérations (19 nouvelles autorisations de programme pour un montant de 638 millions d'euros), dont on ne sait quand et comment elles seront réalisées. Rappelons qu'en 2018, le taux de réalisation des investissements a tout juste dépassé 50 %. Par contre, un budget minimaliste est prévu pour le plan Vélo annoncé à la hâte et en grande pompe fin 2018...

⁽¹⁾ Vote du budget primitif en conseil du 31 janvier 2019 :
Contre : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Le Crès, Grabels, Jacou, Lattes, Montaud, Murviel-lès-Montpellier, Vendargues.
Abstention : Lavérune, Pignan, Saussan.

Anne Brissaud, Les Centristes - Nouveau Centre

Faute de réception dans les délais impartis, cette tribune n'a pas pu être publiée dans ce numéro.